



UNIS POUR AGIR ET PRÉSERVER VAUX-SUR-MER



Cet été, de fortes pluies se sont abattues sur le territoire Royannais : le 12 août, des inondations ont conduit à l'évacuation de deux campings de Vaux-sur-Mer et ont contraint la

mairie à interdire la baignade de manière préventive sur la plage de Nauzan pendant cinq jours consécutifs.

Pourtant ces phénomènes orageux n'ont rien d'exceptionnel à cette période de l'année. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur des conséquences de cet événement météorologique. L'opposition alerte depuis de nombreuses années sur le **traitement des eaux de ruissellement** qui finissent à la mer lors de forts orages. Louis Barraud (ancien conseiller municipal) avait d'ailleurs fait remarqué que le système était obsolète et devait évoluer en tenant compte des nouvelles habitations.

L'accélération de l'urbanisation sur notre commune, quant à elle, se traduit par une **augmentation de l'artificialisation des sols** amplifiant les risques d'inondation lors de fortes intempéries.

Les deux campings inondés se trouvent respectivement sur le marais de Nauzan et à proximité d'un cours d'eau.

De plus, ils sont tous les deux localisés sur un point bas et les constructions réalisées ces dernières années les surplombent.

Si l'urbanisation se poursuit au même rythme, de tels **phénomènes d'inondations risquent malheureusement de ne plus être exceptionnels.**

Or, le PLU (Plan Local d'Urbanisme), adopté en mars dernier, prévoit de continuer à urbaniser 30 ha de terres agricoles ou terres naturelles ces 10 prochaines années. L'opposition avait voté contre ce nouveau PLU contestant, entre autre, la projection d'accroissement de population proposée par la majorité précédente afin de justifier de futures constructions.

Si rien ne change, des dizaines d'hectares seront urbanisées augmentant encore l'artificialisation des sols communaux.

Il est pourtant vital de **limiter cet étalement urbain** et notre commune se doit de préserver ce qui peut encore l'être en instaurant de bonnes mesures en matière d'économie des sols.

Certaines associations du pays Royannais invitent aussi les citoyens à privilégier les plantations dans les jardins et éviter ainsi le **« tout béton »**.

*Site internet : www.upvaux.info
upvaux@gmail.com / Facebook: [Unispourvauxsurmer](#)*

DEMAIN VOUS APPARTIENT



Maison médicalisée. La vente d'un terrain par la Commune a été actée au profit d'une SCI. Ravies que ce dossier se concrétise. Mais pourquoi avoir fait appel à une entité privée ? Une gestion municipale aurait été préférable. Objectif : attirer des jeunes médecins en favorisant leur installation par un loyer maîtrisé voire gratuit (local et logement) et y associer une maison de services. Relisez notre programme électoral.

Val Lumière 3 ? Travailler en intercommunalité est également un de nos thèmes forts. Viser des projets phare grâce à notre foncier et valoriser notre Ville. Pensons salle de spectacles, espace aquatique. Imaginons les retombées économiques !

Sécurité routière. Quelques risques constatés au niveau de la rocade et du Val Lumière 2.

Animations. Variées, colorées, pour tout public. Bravo.

Vous informer au plus juste est notre souhait bien que nos mots soient comptés !

Facebook : [Demain Vous Appartient](#). La création d'une association est en cours. Rejoignez-nous, contactez-nous !

Béatrice RENU, Ludivine CAMEL
dva.vaux@gmail.com